

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DU 119 Dénomination rue Gerda Taro (13e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " rue Gerda Taro " à la voie identifiée par l'indicatif GN/13, projetée dans la ZAC Paul Bourget (13e) ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 27 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " rue Gerda Taro " est attribuée à la future voie, propriété de l'aménageur et destinée à devenir publique, identifiée par l'indicatif GN/13, commençant au numéro 27 rue Paul Bourget et finissant voie GU/13 (13e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO